

Christianisme orthodoxe

La traduction *princeps* de l'Explication sur le temple divin de Syméon de Thessalonique par Pontanus en 1603

Sébastien Garnier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asr/2020>

DOI : [10.4000/asr.2020](https://doi.org/10.4000/asr.2020)

ISSN : 1969-6329

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2018

Pagination : 273-283

ISBN : 978-2909036-46-5

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Sébastien Garnier, « La traduction *princeps* de l'Explication sur le temple divin de Syméon de Thessalonique par Pontanus en 1603 », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 125 | 2018, mis en ligne le 28 juin 2018, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/asr/2020> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.2020>

Tous droits réservés : EPHE

Christianisme orthodoxe

Sébastien GARNIER
Chargé de conférences

La traduction *princeps* de l'*Explication sur le temple divin* de Syméon de Thessalonique par Pontanus en 1603

DANS notre série de conférences pour l'année 2016-2017, il s'est agi d'approfondir et d'étudier les conditions qui ont permis à l'œuvre de Syméon de Thessalonique d'être lue, éditée et traduite en Occident avant l'édition Dosithée¹.

Les éditions des textes patristiques grecs en Occident à l'époque moderne se comprennent souvent mieux dans le contexte polémique qui leur permet de voir le jour : la Réforme et la Contre-Réforme. En ce sens le concile de Trente (1545-1563), pleinement conscient de la valeur apologétique de ces textes dans la réfutation du Protestantisme, marque une étape majeure. Contribuant à leur redécouverte, il en favorise aussi les traductions latines.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'intérêt tout particulier que suscite alors la tradition mystagogique byzantine. Publiée en 1603, la traduction latine *princeps* de l'*Explication* de la liturgie eucharistique de Syméon de Thessalonique, est ainsi à comprendre comme une conséquence directe de la valorisation de l'argument patristique par le concile de Trente et ce, notamment dans la controverse avec les protestants sur la signification de la messe.

1. Voir S. GARNIER, « L'édition Dosithée (1683) des *Opera omnia* de Syméon de Thessalonique », *Annuaire de l'EPHE-SR* 123 (2014-2015), p. 215-228.

I. La traduction de Pontanus (1603)

En 1603 à Ingolstadt, Jacobus Pontanus² fait paraître, en appendice à sa traduction latine des œuvres de Syméon le Nouveau Théologien³, une traduction de l'*Explication*, sous le titre suivant :

Simeoni archiepiscopi thessalonicensis, De Divino Templo : de eius ministris, episcopo, sacerdote, diacono : de sacris eorum vestibus : de sacrosancta mystagogia, sive missa, ad pios quosdam cretenses commentariolus (De Syméon archevêque de Thessalonique, Du Temple Divin : de ses ministres, évêque, prêtre, diacre : de leurs ornements sacrés : de la sacro-sainte mystagogie ou messe, petit commentaire [adressé] à certains pieux crétois)⁴.

Comme le mentionne également le titre, les traductions contenues dans ce volume ont été faites sur les manuscrits grecs de la bibliothèque ducale de Bavière :

-
2. J. Pontanus ou Spanmüller (1542-1626), jésuite, philologue et pédagogue. Il forma un grand nombre d'élèves et composa des ouvrages élémentaires qui, pendant près de deux siècles, furent adoptés dans l'enseignement de la Compagnie de Jésus. On lui doit également la traduction latine des six premiers livres de la *Vie en Christ* de Nicolas Cabasilas (fondée sur le *Vindob. Theol. gr.* 210), publiée en appendice de *Philippi Solitarii Dioptra*, à Ingolstadt en 1604, aux p. 209-306. Elle connaîtra la même diffusion que sa traduction de Syméon : en 1618, elle est intégrée à la *Magna Bibliotheca Veterum Patrum* de Cologne et, en 1639, dans le supplément latin de Morel à la *Bibliotheca Patrum* de Paris. On la retrouve enfin en 1677 dans la *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum* de Lyon. Voir BBK XVI (1999) 1453 ; *Lexikon für Theologie und Kirche*², VIII [1963], 611 [= LThK²].
 3. L'*Explication* se trouve aux p. 425-442 du volume dont nous donnons ici le titre complet : *Simeonis iunioris, theologi, presbyteri et praepositi monasterii sanctissimi martyris Mamantis ad Xylocercum, De Fide et moribus tum Christianis, tum monasticis orationes XXXIII : Eiusdem Divinorum amorum, sive commentationum sacrarum liber singularis : Eiusdem Capita moralia ducenta duodeviginti : Accesserunt Scholastici cuiusdam Dialogus, de Deo : ad Simeonem Theologum. Basilii Monachi et Presbyteri, Asceticae vitae descriptio. Ioannis Carpathiorum episcopi ad Monachos ex India capita LXXXII. Ex capitibus Theodori Edesseni L. Ex vita Syncreticae X. Ex Eliae presbyteri sententiarum ex diversis florilegio florilegium. Decerpta ex florilegio Petri Abbatis. Leonis Imp. Canticum compunctionis. Eiusdem argumenti Canon Theolepti Episcopi Philadelphiensis. Canon agentis animam, ex Graecorum Euchologio. Alius Canon peccatoris ad Sanctissimam Deiparam. Ex Eodem. Simeoni archiepiscopi thessalonicensis, De Divino Templo : de eius ministris, episcopo, sacerdote, diacono : de sacris eorum vestibus : de sacrosancta mystagogia, sive missa, ad pios quosdam cretenses commentariolus : Omnia nunc primum ex bibliotheca serenissimi utriusque Bavariae Ducis etc. Maximiliani, deprompta Latinitate donata a Jacobo Pontano socitatis Jesu cum notis et Indicibus Cum Gratia et Privilegio Caesariae Maiestatis, Ingolstadii ; Ex Typographia Adami Sartorii Anno MDCIII = Simeonis iunioris, De Fide et moribus tum Christianis, tum monasticis orationes XXXIII. La publication de l'*Explication* parmi une quinzaine d'opuscules inédits d'auteurs divers et en appendice des œuvres d'un auteur plus renommé semble tout d'abord obéir à une logique commerciale : éditer séparément des écrits patristiques mineurs ou peu connus serait de trop peu de rapport. On trouve cette justification commerciale dès l'origine des éditions de collections patristiques ; voir notamment la préface de l'éditeur Jean Hérol à ses *Orthodoxographa*, Bâle 1555, f. a 3^r.*
 4. Voir *Simeonis iunioris, De Fide et moribus tum Christianis, tum monasticis orationes XXXIII*, p. 425.

Omnia nunc primum ex bibliotheca serenissimi utriusque Bavariae Ducis etc. Maximiliani, deprompta Latinitate donata a Jacobo Pontano societatis Jesu cum notis et Indicibus Cum Gratia et Privilegio Caesareae Maiestatis, Ingolstadii; Ex Typographia Adami Sartorii Anno MDCIII.

En effet, comme nous avons pu le vérifier, la traduction de Syméon est bien fondée sur le *Monacensis gr.* 286 (ff. 1r-22v) qui date du xv^e siècle et qui a été copié à Venise⁵. Notons qu'il existe également une copie du xvi^e siècle de ce manuscrit, le *Monacensis gr.* 58⁶, où l'on trouve l'*Explication* aux ff. 1-13. Il est important de signaler que ces deux manuscrits contiennent également l'*Explication* de Nicolas Cabasilas⁷. Ce n'est pas étonnant si l'on considère que cette dernière copie a été, selon toute vraisemblance, réalisée à Venise où elle a été acquise par Fugger⁸. Cet élément semble confirmer le rôle essentiel qu'a joué la communauté grecque de Venise dans la diffusion de la tradition mystagogique byzantine durant le concile de Trente. Ces deux manuscrits pourraient constituer l'indice de l'existence d'un *corpus* mystagogique à Venise, où Syméon occupe une place de choix.

La version de l'*Explication* fournie par ces deux manuscrits présente comme particularité d'être beaucoup plus brève que celle qui se trouve dans l'édition Dosithée de 1683 ; par ailleurs, elle ne comporte pas de titres marginaux. Pour ce qui est des lacunes, signalons tout d'abord celle des dernières lignes du prologue⁹. Or il s'agit d'un passage polémique qui affirme la perpétuité de la tradition mystagogique byzantine, ainsi que sa fidélité au symbole de Nicée face aux innovations dogmatiques et liturgiques des Latins. On observe également quelques omissions mineures et d'autres qui témoignent d'un état ancien du texte¹⁰. De surcroît, quatre passages importants – les plus polémiques – font défaut. Ils concernent :

- la question canonique de l'existence et de la qualité des catéchumènes¹¹ ;
- la question de la vénération des dons lors de la Grande Entrée¹² ;

5. I. HARDT, *Catalogus codicum manuscriptorum graecorum Bibliothecae Regiae Bavaricae*, Munich 1806, III, p. 195-197.

6. *Ibid.*, I, p. 307-312.

7. Voir *Monacensis gr.* 286, ff. 20-78, et *Monacensis gr.* 58, ff. 13-52.

8. Ce manuscrit fait en effet partie de la bibliothèque de Fugger à Augsbourg dès 1553. Sur ce point, voir B. MONDRAIN, « Copistes et collectionneurs de manuscrits grecs au milieu du xvi^e siècle : le cas de Johan Jakob Fugger d'Augsbourg », *Byzantinische Zeitschrift* 84-85 (1991-1992, Jubiläumsband 1994), p. 354-390.

9. Cf. *Explicatio, Patrologia graeca* 155, Paris 1866 [= PG 155], 701A-D

10. Ces lacunes concernent les chapitres 62, 63 et 64 de l'*Explicatio* (PG 155, 721D-724A). Syméon y décrit et commente la session de l'archevêque au *synthronon*, sa bénédiction et l'ordre des lectures scripturaires. Cette partie ne semble pas avoir été rédigée lors de la première diffusion du traité.

11. Fait défaut ici par rapport à l'édition Dosithée une partie considérable du chapitre 74 – partie qui apparaît dès lors comme une amplification de caractère canonique et polémique ; cf. *Explicatio* (PG 155, 725C-728).

12. Il s'agit d'un passage violemment polémique à l'égard de l'ignorance des latins en matière de mystagogie, du chapitre 77 qui traite de la question de la vénération de oblat par les fidèles lors de la Grande Entrée (PG155, 729A-B)

- la question de l'épiclese¹³ ;
- la question de la vénération, par les fidèles, des dons consacrés¹⁴ .

Pour expliquer ces lacunes, on pourrait à première vue imaginer une censure ou auto-censure de la part de copistes qui destinent ces manuscrits à un public occidental. Mais cette hypothèse est peu vraisemblable, compte tenu de l'ancienneté du premier témoin. Nous avons pu par ailleurs rapprocher cette version de celle de deux autres témoins du xv^e siècle, le *Mutinensis gr.* 23¹⁵ et l'*Oxon. Bodl. Barrocci* 09¹⁶. Le premier ne contient que les commentaires de Syméon et Cabasilas, le second est une collection d'auteurs anti-latins : Marc d'Éphèse et Scholarios. Or ces deux témoins présentent la même version que les manuscrits bavarois. Tout porte à penser qu'on a affaire ici à la recension primitive de l'œuvre de Syméon : nous la désignons comme la « recension créto-vénitienne ».

En effet, il faut se rappeler que l'*Explication* est adressée à de pieux Crétois, par conséquent à des Grecs vivant sous le régime de la Vénétocratie ; c'est ce qui expliquerait l'absence de passages par trop polémiques dans les témoins de cette recension. Selon cette première hypothèse, dans cette recension, l'auto-censure proviendrait de Syméon lui-même. On peut aussi expliquer ces lacunes par le fait que ce traité a pu être rédigé durant la première année de l'occupation de Thessalonique par la Sérenissime. Les difficultés engendrées à la suite de celle-ci, après 1424, auraient inspiré à Syméon une nouvelle rédaction de l'*Explication* au ton nettement plus polémique et identitaire ; la première recension aurait néanmoins continué de circuler et d'être copiée en Crète et à Venise.

II. Un traité apologétique

Nous avons signalé plus haut l'absence de titres marginaux dans le *Monacensis gr.* 286. Dans sa traduction, Pontanus y a remédié en proposant au lecteur une table capitulaire, avec une division du traité en quatorze parties¹⁷. Cette division dénote une lecture approfondie du traité par le traducteur et une volonté d'en faciliter l'accès au lecteur. Pontanus a également doté l'*Explication* d'un *Index rerum et verborum*¹⁸. Cet index présuppose un découpage du texte en unités, qui, isolées

13. Dans cet état du texte fait complètement défaut le chapitre 88, violemment polémique à l'égard des latins sur leur méconnaissance de la valeur consécrationnelle de l'épiclese dans de nombreux mystères (PG 155, 734C-740B).

14. Au chapitre 94 fait défaut la finale.

15. E. MIONI, *Catalogo dei manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane*, I, Rome 1965, p. 395-396.

16. H. O. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae prima pars, recensionem codicum graecorum continens*, Oxford 1853, p. 155-161.

17. Voir *Simeonis iunioris, De Fide et moribus Christianis, tum monasticis orationes XXXIII*, p. 126 : « 1. Praefatio. 2. De Sacrosancto templo. 3. De sacra mensa. 4. De templo, seu potius de naue templi. 5. De Episcopo, Sacerdote, Diacono. 6. De Sacris horum uestibus. 7. De Mystagogia siue Missa. 8. Utrum conueniat sacrificantem episcopum esse mitratum. 9. Pompa per templum ante liturgiam. 10. Missa cathecumenorum. 11. Missa fidelium. 12. Opusculi conclusio. 13. Oblationes in prothesi quorsum spectent. 14. Ad Sacerdotes pia admonitio. »

18. *Index rerum et verborum, quae in commentariolo Simeoni archiepiscopi Thess. de divino templo continentur*. Cf. *Simeonis iunioris, De Fide et moribus*, p. 457-460.

et référencées par un système de notes, sont autant de définitions ou descriptions des réalités liturgiques byzantines. Le texte de Syméon est donc mis au service d'une lecture efficace et pratique.

C'est qu'il s'agit d'un traité sur la messe dont l'usage peut être précieux dans le contexte de la polémique avec les Réformés : dans ce sens le traducteur a systématiquement signalé par des italiques les citations scripturaires, en marge il en a donné les références. L'édition de cette traduction *princeps* de Syméon en Occident a donc bénéficié d'un soin tout particulier. D'après ces observations, on voit bien que la publication du *commentariolus* de Syméon de Thessalonique en appendice des œuvres de Syméon le Nouveau Théologien ne répond pas uniquement à une logique commerciale. Il nous faut dès lors nous interroger sur les raisons d'une telle entreprise.

III. Le contexte post-tridentin de la traduction de 1603

C'est dans son épître dédicatoire¹⁹ que Pontanus expose les raisons qui l'ont conduit à réunir les deux Syméon dans un même volume. La personnalité du dédicataire, n'est d'ailleurs pas étrangère à ce choix : il s'agit en effet d'un ancien élève de Pontanus, Johann Merck (1570-1632), abbé du monastère bénédictin des Saints Ulrich et Afre d'Augsbourg, de 1600 à 1632²⁰. Après avoir fréquenté le collège jésuite Saint-Sauveur d'Augsbourg à partir de 1583, Merck fait sa profession monastique à l'abbaye Saint-Ulrich, en 1588. Notons en passant que Pontanus, après avoir participé à la fondation dudit collège (en y organisant notamment la *Ratio Studiorum*), y enseigne dès 1581 : il connaît donc son dédicataire depuis sa plus tendre enfance. Mais outre les liens personnels qui unissent les deux hommes, il faut garder à l'esprit le contexte de l'époque. L'abbaye d'Augsbourg, restaurée dans son ancienne discipline bénédictine en 1548, et le collège Saint-Sauveur, sont des avant-postes de la résistance catholique en Bavière. Par sa traduction, Pontanus entend fournir à son ancien disciple des témoignages de choix exaltant le monachisme et l'éclat des célébrations liturgiques – deux sujets de controverse avec les Réformés, en même temps que fondements de la vie bénédictine.

Pontanus ne manque pas de présenter son ouvrage comme un présent de la Compagnie de Jésus à l'abbé Johann. Les œuvres du Nouveau Théologien qui traitent de la perfection et la sainteté de l'état monastique, sont une « immense moisson de divins préceptes, un art remarquable pour servir Dieu, et autant de germes d'amour divin ». Elles méritent qu'on les dédie avant tout à un homme consacré, qui dirige et garde comme un père une communauté de frères et qui se distingue dans la ville d'Augsbourg par ses mérites et l'amour qui le lie à la Compagnie de Jésus²¹. Il y

19. Voir l'*Epistola dedicatoria*, *ibid.*, f. 1^r-2^r.

20. Voir l'adresse de l'épître dédicatoire : « *Admodum reverendo in Christo patri ac domino, Ioanni, cœnobiarchæ ss. Vdalrici, et Afræ dignissimo, Augustæ Vindelicorum, Patrono perquam honorando, Jacobus Pontanus de Societate Jesu S. P. D.* », *ibid.*, f. 1^r.

21. « *Quod librum hunc de utriusque vitæ, Christianæ, inquam, et monasticæ perfectione ac sanctionibus nomini tuo, R. D. inscribo, et in cuiusdam munusculi loco meo meorumque nomine*

dirige d'ailleurs la vie monastique conformément à la discipline des Pères²². C'est une manière de dire qu'il y a affinité de genre de vie entre le Nouveau Théologien et Johann, voire continuité.

On retrouve le même type d'éloge dans le passage où Pontanus explique les raisons qui l'on poussé à joindre ici l'*Explication* de Syméon de Thessalonique :

Oportune etiam nunc demum a me factum video, quod Simeonis Archiepisc. Thes-salonicensis pulcherrimum libellum de divini templi et sacrarum vestium mysti-cis significacionibus hisce asceticis adjecerim, quando tu hoc tempore in templis exornandis et illustrandis adeo diligentem ac sollicitum te praebes, et omnes ortho-doxos huius urbis ista singulari pietate tua et magnificentia vehementer recreas et exhilaras. (Ce que je viens de faire me semble tout à fait opportun : à savoir le fait d'avoir ajouté à ces œuvres ascétiques le très beau petit ouvrage de Syméon de Thessalonique, que je viens seulement d'achever et qui traite des significations mystiques du temple divin et des ornements sacrés, puisque en ce moment tu te montres à ce point soucieux et empressé d'embellir et de rendre resplendissants les temples et que tu ranimes et réjouis puissamment tous les orthodoxes de cette ville par ta singulière piété et ta magnificence)²³.

En 1603 Pontanus vient donc d'achever la traduction de l'opuscule de Syméon qui est qualifié de *pulcherrimum libellum*. À l'origine de cette traduction, il y a tout d'abord un intérêt esthétique. Et si le traducteur goûte cet auteur, il entend bien communiquer à son illustre dédicataire un peu de son enthousiasme. Ce dernier a toutes les chances d'être intéressé par la matière d'un ouvrage qui traite abondamment de l'église, de sa disposition et des ornements sacerdotaux. L'abbé Johann est en effet un abbé bâtisseur²⁴. Ici encore Pontanus établit un parallèle subtil entre le zèle de son ancien disciple pour la beauté du *temple divin* et celui de Syméon. Plus habilement encore, on voit comment Syméon sert de caution patristique dans la promotion d'une entreprise artistique visant à exalter le prestige des cérémonies catholiques face à la population réformée de la ville²⁵.

perlibenter T. P. offero, confido me id facturum bonis omnibus approbantibus : quorum nemo non fatebitur, tantam divinarum praeceptionum segetem, et eximiam velut artem deo serviendi, et tot amorum caelestium igniculos Religioso viro, et Religiosorum fratrum Praesidi, Custodi, ac Parenti in primis, et ante alios offerri, consecrarique debuisse [...] », *ibid.*, f. 1^v.

22. « [...] qui nimirum quibus de rebus hic agitur, eorum instituta profiteris, et conventum profitem-tium, iuxta Patrum tuorum disciplinam regis ac moderaris. », *ibid.*, f. 1^v.

23. *Ibid.*, f. 1^v-2^r.

24. C'est sous son abbatiat que le chœur Saint Ulrich est achevé dans les années 1603-1604. Il l'amé-nage d'ailleurs suivant les directives du concile de Trente en le dotant d'un maître-autel pourvu d'un retable spectaculaire, et de deux autels secondaires, œuvres caractéristiques du premier style baroque allemand. Elles sont d'Hans Degler (1564-1632), considéré comme l'introduit-eur de ce style en Bavière. Le reste de l'épître établit clairement la fonction de ces travaux d'embel-lissement : il s'agit de ranimer la foi des catholiques en exaltant la beauté et la splendeur de leur culte dans une ville où les Réformés sont nombreux.

25. On pourrait même avancer que, dans une certaine mesure, l'annexion du traité de Syméon à la stratégie artistique de la Contre-réforme est une des causes de son invention.

Si l'on poursuit plus avant l'examen de l'édition de Pontanus par la lecture de la préface au lecteur et de divers éléments paratextuels, on se rend compte que cette invention de Syméon n'est pas fortuite. Elle représente à la fois l'aboutissement de nombreuses années de recherches mais également le point de départ d'une entreprise plus vaste. Comme nous avons pu le voir à propos des index et de l'apparat scripturaire, nous nous trouvons face à un ouvrage savant. En effet malgré l'absence de texte grec, on remarque la présence de nombreux termes laissés en grec dans le texte. De plus, Pontanus a pris soin de rassembler au début du volume des notices importantes, où sont discutées l'identité des auteurs traduits, leur datation et la provenance des manuscrits qui ont servi de base à leur traduction (ff. 3^r-9^v).

Ici encore, ce sont les deux Syméon qui bénéficient des notices les plus abondantes. Pontanus, dans sa préface au lecteur, nous apprend qu'à sa demande²⁶, elles ont été rédigées par Gretser²⁷. Dans la notice consacrée à Syméon de Thessalonique, ce dernier fait un état de la question sur les œuvres de Syméon. Ce faisant il fournit des informations importantes sur les auteurs qui s'y intéressent alors. Enfin il identifie clairement l'*Explication* comme un commentaire mystagogique qui s'inscrit dans la tradition inaugurée par Maxime le Confesseur.

Ce sérieux état de la question à propos des œuvres de Syméon, vise avant tout à établir l'originalité de Pontanus qui entend mettre en avant un inédit. Pour cela, Gretser prend soin de distinguer l'*Explication* du *Dialogue*, du point de vue du genre et de la forme²⁸. Le *Dialogue* est une œuvre connue alors. Il signale que Francisco Torres²⁹ cite un « autre » ouvrage du même Syméon, le *De Ecclesiae mysteriis seu sacramentis*, en particulier dans ses notes aux septième et huitième

26. « *Disces amice lector, ex his, quæ statim a præfatione ista disputat Jacobus Gretserus noster, Sacræ Theologiæ in Academia Ingolstadiensis Professor ordinarius qui nostro rogatu de singulis Auctoribus quos hoc volumine damus, nonnulla collegit, et ad locos quosdam Simeonis, breve annotationes adjecit* » : cf. *Simeonis iunioris, De Fide et moribus*, f. 2^v.

27. Jakob Gretser (1562-1625) entre dans la Compagnie de Jésus en 1578. Il enseigne le grec à Ingstadt dès 1589, puis la dogmatique et la morale. Il rédige les notes de présentation des traductions de Pontanus. Il s'illustre enfin comme polémiste dans les controverses avec les Protestants ; il est considéré par les Jésuites comme *magnus Lutheranorum domitor ac malleus haereticorum et calumniatorum Societatis Jesu terror*. Il a d'ailleurs correspondu avec le cardinal Bellarmin. Sur cette personnalité, voir BBK II (1990) 348 ; LThK², IV [1960], 1223.

28. Il se fonde sur les données du titre fourni par l'*Epitome Bibliothecae Gesnerianae*. Cette référence indique qu'un exemplaire du *Dialogue* se trouvait dans la bibliothèque impériale de Vienne dès 1555 ; voir *Epitome bibliothecae Conradi Gesneri*, Zurich 1555. Il s'agit du le *Vindob. theol. gr.* 218, manuscrit du xv^e siècle ayant appartenu à Manuel Malaxos : il contient le *Dialogue* et la plupart des opuscules de Syméon, hormis l'*Explication*. Ce manuscrit est acquis pour la bibliothèque impériale de Vienne par Sambucus en 1555.

29. Humaniste également connu sous le nom de Turrianus (1504/9-1584), il est envoyé au concile en 1562 par le pape Pie IV. Il devient jésuite en 1567. Sur ce personnage, voir BBK 12 (1997) 342-343 ; LThK², X [1965], 258. Il s'est intéressé de près à l'œuvre de Syméon, lors de sa période tridentine, puisqu'il réalise en 1563 un florilège de citations de toute la partie dogmatico-liturgique du *Dialogue*, le *Vindob. theol. gr.* 106. En 1567, Andréas Darmarios (1540-1587) le vend à Sambucus. Notons au passage que Torres copie de ce florilège durant l'année de clôture du concile de Trente où il joua un rôle actif.

livres des *Constitutiones Apostolicas* de Clément de Rome³⁰. S'il est évident qu'il ne saurait s'agir de l'*Explication*, il ne peut l'identifier comme la seconde partie du *Dialogue*, d'autant qu'il s'appuie sur le témoignage d'Antonio Possevino³¹ qui mentionne clairement l'existence d'un ouvrage indépendant sur les sept sacrements dans sa *Bibliotheca Selecta*³². Cette mention par Possevino d'un livre manuscrit sur les sept sacrements est un témoignage précieux sur la forme fragmentaire sous laquelle est alors connue l'œuvre de Syméon : la partie dogmatique du *Dialogue* est perçue comme une œuvre indépendante de sa partie liturgique³³. C'est essentiellement cette seconde partie du *Dialogue* qui retient, aux lendemains du concile de Trente, l'attention de membres éminents de la Compagnie de Jésus³⁴ (Torres, Possevinus). Gretser a donc conscience que l'édition des œuvres de Syméon répond à une attente.

De plus, pour souligner l'intérêt que représente cette édition latine de l'*Explication* et pour attirer l'attention du public savant sur elle, Gretser met en avant un argument de choix : son appartenance à la tradition mystagogique byzantine. C'est ce que l'on peut lire en conclusion de sa notice :

Idem argumentum, quod Simeon in hoc libello, tractavit olim S. Maximus in sua mystagogia ; Germanus Patriarcha Constantinopolitanus in Theoria rerum Ecclesiasticarum ; et Nicolaus Cabasila in expositione sacræ liturgiæ ; qui Auctores continentur tomo VI. Bibliothecæ sanctorum Patrum. (Le sujet que Syméon traite

-
30. Il s'agit des *Constitutiones Sanctorum Apostolorum doctrina Catholica a Clemente Romano Episcopo et cive scripta libris octo*, que Torres fait paraître à Venise en 1563 grâce au soutien de Zacharias Skordylios.
 31. Antonio Possevino ou Possevinus (1534-1611), voir LThK² VIII [1963], 640 ; BBK VII (1994) 857-862. Jésuite, lui-aussi, il joua un rôle politique important comme diplomate pontifical en Europe du Nord. Il fut chargé par le Saint-Siège d'une mission diplomatique auprès d'Ivan le Terrible en 1581-1582. Il est également l'un des inspirateurs (avec Gretser et Pontanus) de la *Ratio Studiorum* des collèges des Jésuites, c'est d'ailleurs en complément de celle-ci qu'il composa *Bibliotheca selecta, qua agitur de ratione studiorum in historia, in disciplinis, in salute omnium procuranda*, Rome 1593. Sa correspondance avec Gabriel Sévère a sûrement quelque rapport avec sa connaissance des œuvres de Syméon ; sur ce point, voir G. HOFMANN, « Briefwechsel zwischen Gabriel Severos und Antonio Possevino », *Orientalia christiana periodica* 15 (1949), p. 416-434.
 32. « *Extat græce manuscriptus Simeonis Archiepiscopi Thessalonicensis liber de septem sacramentis. Qui Simeon ante sexcentos annos floruit, ex quo apparet, Ecclesias orientales in numero quidem et administratione sacramentorum occidentalibus magis congruisse : sed cum nondum editus sit hic liber, exspectamus, quem e Græco Latinum fecit, Federicus Metius, vir pereruditus et pius, cui addidit notas ad ea, quæ de baptismo et Eucharistia cautius in Simeone legenda sunt. Promisit etiam eiusdem versionem Gilbertus Genebrardus, Archiepiscopus Aquensis in Provincia Galliæ* » : cf. Possevinus, *Bibliotheca selecta*, VI, x, p. 273C-D.
 33. Tout aussi approximative que la connaissance de l'étendue exacte de son œuvre est la date à laquelle Possevino situe Syméon, en en faisant alors un contemporain du Nouveau Théologien. Cette erreur de datation présente un intérêt certain dans les controverses avec les Protestants, puisque Syméon montre l'accord des Églises orientales et occidentales tant sur le nombre que sur le mode d'administration des sacrements. Situé au X^e siècle, on ne peut le soupçonner d'être un Grec latinisé.
 34. Mais également de l'orientaliste Gilbert Générard, évêque d'Aix-en-Provence de 1592 à 1596, qui en aurait promis une traduction ; voir Possevinus, *Bibliotheca selecta*.

dans ce petit ouvrage est le même que celui que traitèrent autrefois Saint Maxime dans sa mystagogie, Germain le Patriarche de Constantinople dans sa Théorie des choses ecclésiastiques et Nicolas Cabasilas dans son Exposition de la liturgie sacrée ; auteurs qui sont contenus dans le tome VI de la Bibliothèque des Saints Pères³⁵.

Cette valorisation de la tradition mystagogique byzantine est tout à fait dans l'esprit du concile de Trente. On a déjà dit que le concile a officiellement favorisé l'argumentation patristique dans le contexte de la controverse avec les protestants sur la signification de la messe³⁶, mais c'est notamment grâce au cardinal Marcello Cervini³⁷ qu'est donnée une impulsion décisive à la redécouverte de la tradition mystagogique byzantine. En effet, lors du concile, il fait la demande expresse que l'on publie tous les auteurs qui parlent du « sacrifice de l'autel » en réponse aux contestations luthériennes. Ainsi, dès 1548, paraît à Venise une édition latine des liturgies de Basile et Chrysostome, suivies des commentaires mystagogiques de Cabasilas et Maxime³⁸ dont il est le commanditaire³⁹.

C'est précisément à ces traductions que Gretser fait allusion, lorsqu'il prend soin d'indiquer que les mystagogues byzantins sont accessibles au tome VI de la *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum supra ducentos*⁴⁰. Mais cette remarque a de

35. *Simeonis iunioris, De Fide et moribus, XXXIII, f. 9^e*.

36. J.-F. MAILLARD, J. KECSKEMETI, C. MAGINE, M. PORTALIER, *La France des Humanistes, Hellénistes I*, (Europa Humanistica), Turnhout 1999, p. 201-204.

37. Marcello Cervini (1501-1555), humaniste de renom, bibliothécaire de la Vaticane et futur pape Marcel II (1555). À l'ouverture du Concile de Trente en 1545, il est accompagné de l'humaniste Gentien Hervet (1499- 1584) ; voir *Dictionnaire de Théologie catholique* IX [1927], 1992 et LThK² VII [1962]. Sa contribution au concile est essentielle, puisque lors la quatrième séance conciliaire, il montre l'importance de la question patristique pour résoudre les difficultés inhérentes au canon biblique à une époque où les protestants remettent ce dernier en question. Sur cette question, voir R. SPATARO, « Il cardinale Cervini e l'argomentazione patristica durante la quarta sessione del Concilio di Trento », *Salesianum* 59 (1997), p. 33-49.

38. *Nicolai Cabasilae, de diuino altaris sacrificio ; Maximi de Mystagogia, hoc est introductione ad sacra Ecclesiae mysteria seu sacramenta ; diui Chrysostomi et diui Basilii sacrificii, seu missae ritus, ex sacerdotali graeco, Gentiano Herueto Aurelio Venetiis per Alexandrinum Bruciolium et fratres eius, cum priuilegiis summi pontificis et illustrissimis senatus Veneti ad decennium MDXLVIII*. (Nicolas Cabasilas, *Sur le sacrifice du divin autel ; Maxime, sur la Mystagogie, c'est-à-dire l'introduction aux mystères sacrés ou sacrements de l'Eglise ; saint Chrysostome et saint Basile, Rituel de la messe ou sacrifice, tiré de l'usage sacerdotal grec*, [traduits] par Gentien Hervet Aurelius, [publié] à Venise par Alessandrino Bruccioli et frères, avec privilèges pontificaux et privilèges très illustres du Sénat vénitien pour dix ans, en 1548).

39. On doit à l'humaniste Gentien Hervet cette traduction *princeps* de Maxime le Confesseur et de Cabasilas. Elle est fondée sur des manuscrits appartenant à Cervini et de provenance vénitienne. Voir R. DEVRESSE, « Les manuscrits grecs de Cervini », *Scriptorium* 22/2 (1968), p. 250-270.

40. Il s'agit de la *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum supra ducentos*, publiée à Paris en 1575 par MARGARIN DE LA BIGNE (en neuf volumes dont un index). Elle est enrichie en 1579 par un *Appendix Bibliothecae Sanctorum Patrum*. En 1589, paraît une seconde édition en dix volumes (dix volumes dont un index) : *Sacrae Bibliothecae Sanctorum Patrum seu scriptorum ecclesiasticorum probabiliū* ; cette dernière édition se distingue à la fois par l'ajout de nombreux textes, mais aussi par la suppression de plusieurs autres en raison de la censure ecclésiastique. On notera qu'il s'agit alors d'un groupement thématique ou sorte de florilège de plus de deux cents auteurs patristiques et ecclésiastiques. Cette entreprise est à situer elle aussi dans le contexte de la Contre-Réforme :

plus pour effet de situer d'emblée Syméon dans le sillage d'œuvres qui ont droit de cité dans les *Bibliothèques des Pères*. Ici encore il ne faut pas perdre de vue l'intention apologétique de ces *Bibliothèques* : il s'agit de démontrer, contre les protestants, la perpétuité de la doctrine et des traditions catholiques. Dans cette notice, Gretser consacre donc en quelque sorte la place de Syméon parmi les grands mystagogues byzantins : il est un résumé de cette tradition. De plus son édition répond aux vœux formulés par Cervini lors du concile.

De la sorte, Syméon est appelé à prendre place dans les éditions ultérieures. En 1618, on retrouve ainsi la traduction de Pontanus dans la *Magna Bibliotheca Veterum Patrum* de Cologne⁴¹. Elle sera rééditée plusieurs fois : en 1639 à Paris, dans le supplément latin de G. Morel à la *Bibliotheca Patrum*⁴² et enfin en 1677 dans *Bibliotheca Patrum* de Lyon⁴³.

Conclusion

Notre séminaire a donc été l'occasion de préciser les raisons qui ont permis à Syméon de Thessalonique d'être lu et traduit en Occident dès le milieu du XVI^e siècle. Ainsi, en 1603, le jésuite Pontanus est-il le premier à produire pour un large public la traduction *princeps* de l'*Explication* de Syméon. Ce faisant, il inscrit cette traduction dans un plus vaste projet, initié par le concile de Trente : celui de rendre accessible la tradition mystagogique byzantine au public occidental dans le cadre de la grande entreprise des éditions des *Bibliothèques des Pères*.

Notons toutefois que deux facteurs déterminants ont permis à l'*Explication* de Syméon de trouver une place dans celles-ci : sa traduction à partir d'une version grecque correspondant à l'état primitif du traité – une version sensiblement plus courte que celle éditée par Dosithée – à la tonalité irénique et didactique ; la coexistence de cette recension 'créto-vénitienne' avec l'*Explication* mystagogique de Nicolas Cabasilas, dans la plupart des manuscrits qu'avaient à leur disposition les éminents jésuites Gretser, Possevinus, Torres et Pontanus. Or, c'est notre étude de la tradition textuelle de Syméon qui nous a conduit à déceler ces éléments.

L'étude détaillée du volume de 1603 a également permis de mettre en lumière la collaboration de figures majeures de la Compagnie de Jésus dans la production

il s'agit de mettre en lumière les fondements orthodoxes de la foi chrétienne, afin de valoriser la tradition religieuse et d'étayer solidement les arguments des théologiens catholiques dans leurs réfutations des idées réformistes. Sur l'histoire de ces éditions, voir P. PETITMENGIN, « Les patrologies avant Migne », dans A. MANDOUZE, J. FOUILHERON (éd.), *Migne et le renouveau des études patristiques, Actes du colloque de Saint-Flour 7-8 juillet 1975*, Paris 1985, p. 15-38 ; voir en particulier « II. Les controverses post-tridentines et l'essor des *Bibliothecae Patrum* », p. 20-27. Voir également, A. G. HAMMAN, *Jacques-Paul Migne. Le retour aux Pères de l'Église*, Paris 1975, p. 96-98.

41. *Magna Bibliotheca Veterum Patrum*, Cologne 1618, XII, I, p. 741. Dans cette édition, l'éditeur Alardus Wyelius décide d'adopter l'ordre chronologique, celui qui avait assuré le succès des *Centuries* de Magdebourg.

42. *Supplementum Bibliothecae Patrum*, Paris 1639, I, p. 865.

43. *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum*, Lyon 1677, XXII, p. 767. Il s'agit en fait d'une réédition de celle de Cologne.

de celui-ci. C'est Gretser qui, par ses notices, identifie l'originalité de l'*Explication* de Syméon par rapport aux extraits connus à travers les florilèges que Torres s'était constitué à Venise dans les années 1560, et que Possevinus mentionne. Distinguant le *Dialogue* de l'*Explication*, Gretser produit ainsi un argument majeur en faveur du travail de Pontanus.

Enfin nous avons pu comprendre les intentions apologétiques de cette traduction par laquelle Pontanus entend apporter le soutien officiel de la Compagnie à son ancien élève, l'abbé Johann Merck de Saint-Ulrich, dans son œuvre de restauration liturgique de la communauté bénédictine d'Augsbourg. Par cette traduction qu'il nous faut donc considérer comme un projet porté par la Compagnie de Jésus, Syméon se trouva en quelque sorte enrôlé dans la cause la réforme liturgique tridentine en Bavière, à laquelle son traité devait servir de caution patristique.

